

gens d'affaires qui doivent pouvoir compter sur un accès sûr à leurs clients, avec un minimum de procédures.

On est également parvenu à un accord en ce qui concerne les formalités de douane et d'immigration auxquelles doivent se soumettre les personnes qui transitent par le Maine à bord du service Atlantique de la société Via Rail ; les procédures adoptées réduiront les inconvénients pour les passagers et pour Via Rail.

La législation, la réglementation et les procédures d'immigration dans un pays ont souvent des conséquences importantes de l'autre côté de la frontière. C'est ainsi que, durant la dernière année, la promulgation de la loi américaine de réforme et de contrôle de l'immigration a incité un certain nombre de personnes, particulièrement d'Amérique centrale, à demander à être admises au Canada en tant que réfugiés. En conséquence, le Canada a dû prendre des mesures pour faire face à l'accroissement du nombre de demandes de revendication du statut de réfugié.

L'Europe de l'Ouest et la Communauté européenne

Les relations du Canada avec l'Europe, qui reposent sur des liens historiques et socio-culturels étroits, se transforment sensiblement du fait de l'importance croissante accordée aux rapports économiques et commerciaux. Le Canada s'intéresse tant aux 12 pays membres de la Communauté européenne qu'aux pays non membres. Il fait la promotion de ses intérêts dans chaque capitale européenne et, en ce qui concerne la Communauté européenne à Bruxelles, en vertu de l'Accord cadre de coopération commerciale et économique. Sur le plan multilatéral, cette promotion se fait par l'entremise de diverses instances comme la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, les Entretiens sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe, l'OTAN, l'OCDE, les Nations Unies, et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Le Canada participe régulièrement aux sommets économiques et à la Quadri-latérale des ministres du commerce. Sa présence à ces rencontres lui a permis de renforcer ses relations bilatérales générales avec le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie et la Commission des Communautés européennes.

Plus de 90 % des échanges du Canada avec l'Europe occidentale se font avec les pays de la Communauté européenne ou du Marché commun. La présidence de la Communauté est assurée à tour de rôle par chacun des pays membres tous les six mois. Le Royaume-Uni, la Belgique et le Danemark s'y sont succédé pendant la période à l'étude.

Commerce

La Communauté européenne reste la plus importante entité commerciale au monde. En 1986, les importations non communautaires des pays membres ont atteint 334 milliards de dollars américains et n'ont été dépassées que par les importations totales des États-Unis (370 milliards de dollars). Des 10,5 milliards de dollars d'exportations du Canada vers l'Europe de l'Ouest en 1987, 9,2 milliards sont venus de la Communauté européenne, une augmentation de 16,4 % par rapport à 1986. Cette croissance pourrait être imputable à la reprise soutenue de l'Europe de l'Ouest depuis la récession de 1981-1982 et au retour des taux de change à des valeurs relatives normales en ce qui concerne

la monnaie canadienne et les devises européennes. Les taux de change ont également influé sur la tendance des importations de produits européens au Canada. En 1987, ces dernières n'ont augmenté que de 6,7 % comparativement à 18,3 % en 1986. Malgré ce renversement, les importations d'Europe de l'Ouest ont grimpé à 15,8 milliards de dollars (dont 13,4 venaient des pays de la Communauté européenne), laissant un solde du commerce de marchandise de 5,4 milliards de dollars en faveur de l'Europe. Une partie considérable de ce solde était imputable aux importations de pétrole de la mer du Nord ; le Royaume-Uni a été le plus important fournisseur de pétrole du Canada en 1987.

Les pays d'Europe de l'Ouest sont un marché idéal pour les exportateurs canadiens ; ils ont les liquidités voulues et sont à la recherche de produits de haute qualité et de technologies avancées. Au cours de cette décennie, environ 60 % des exportations canadiennes vers l'Europe de l'Ouest ont été constituées de produits transformés à valeur ajoutée ou de produits finis. Pour accroître les exportations canadiennes, des stratégies hautement spécialisées et concurrentielles d'investissement et de commercialisation des exportations sont nécessaires. L'Europe de l'Ouest offre d'énormes possibilités de coopération industrielle, de coentreprises et de transferts de technologie, en particulier dans les nouveaux domaines, mais aussi dans le secteur manufacturier en général. Les firmes canadiennes ont trouvé des marchés prometteurs pour les produits agricoles et alimentaires, en particulier le poisson, ainsi que pour le matériel informatique et de télécommunications, les produits de défense et de sécurité, la machinerie et le matériel spécialisés, l'aérospatiale, les produits forestiers, les industries culturelles, certains produits de consommation et les minéraux et métaux.

L'Europe de l'Ouest est le plus important carrefour international d'expositions commerciales au monde. Pendant l'année à l'étude, le Ministère a organisé la participation du gouvernement et celle de l'industrie à 17 expositions importantes, au coût de 2,7 millions de dollars. Plus de 350 entreprises participantes ont rapporté des ventes d'environ 85 millions de dollars sur les lieux mêmes et s'attendaient à des ventes de plus de 377 millions dans l'année à venir.

Immigration

L'Europe de l'Ouest est restée la deuxième source d'immigrants au Canada ; 27 454 visas d'émigrants ont été délivrés durant la période, ainsi que 57 232 visas de visiteur, dont 4 756 visas d'étudiants et 13 776 permis de travail temporaire. Avec l'appui d'Investissement Canada, l'accent a été mis sur le programme destiné à encourager les gens d'affaires à immigrer. Ces efforts de promotion ont permis d'attirer 495 entrepreneurs, qui ont investi quelque 775 millions de dollars au Canada, soit 158 % de plus que l'année précédente, ce qui a assuré la création de 2 335 emplois.

De concert avec les compagnies de transport aérien et les autorités aéroportuaires en Europe de l'Ouest, les missions canadiennes se sont attaquées au sérieux problème posé par les nombreuses personnes qui cherchent à entrer au Canada munies de faux visas ou de titres de voyage falsifiés. D'autre part, plusieurs missions, notamment à Athènes, à Bonn et à Rome, ont continué à traiter les demandes présentées par